



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

S3RENR AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

# **Avis reçus lors de la mise à disposition du public organisée du 15 novembre 2021 au 15 décembre 2021**

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Argent public gaspillé !

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.ccsso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 08:09

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [ilove15@hotmail.fr](mailto:ilove15@hotmail.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20811](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20811)

Argent public gaspillé !

Tous les projets qui concernent des énergies renouvelables éoliennes seront à classer "ARGENT PUBLIC GASPILLÉ" car j'ai bon espoir que les projets d'industries éoliennes soient TOUS STOPPÉS par un gouvernement enfin responsable et qui regarde en face l'énorme supercherie qu'ils constituent.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Aspect économique et impact CO2 du S3REnR AURA

**De :** robot giseh - ne pas répondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 07:40

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [info.technov@orange.fr](mailto:info.technov@orange.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20809](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20809)

Aspect économique et impact CO2 du S3REnR AURA

Mes questions sont simples.

Les évolutions prévues sur le réseau RTE et ENEDIS représente un coût non négligeable même si une partie est couverte par la contribution des promoteurs de parcs éoliens ou photovoltaïque.

Ces coûts viennent s'ajouter à ceux du complément de rémunération pour chaque Mwh produit par les parcs éolien et photovoltaïques.

Il serait intéressant que dans la synthèse des coûts du S3REnR AURA il y ait une estimation de l'augmentation du prix du kwh payé par le consommateur induite par les coûts évoqués précédemment.

Par ailleurs il est intéressant de constater que des experts comme ceux de CAPITAL puissent conclure que les éoliennes n'ont aucune utilité économique ou environnementale ce qui pose la question de leur développement pour lutter contre le réchauffement climatique ? Certes il n'appartient pas à RTE de juger les décisions de développement prises mais il est tout de même important qu'une étude d'impact global en production de CO2 soit réalisée.

C'est donc maintenant sur le plan environnemental que je m'interroge le plus et notamment sur la contribution de ce plan S3REnR AURA à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le plan ne fournit, en effet, pas la preuve détaillée des économies de CO<sup>2</sup> effectives en prenant en compte tous les éléments du projet (y compris de ce qui est lié aux sources potentielles de production servant aux choix de renforcement ou de création d'ouvrages). Quels sont les conséquences en production de CO2 du raccordement au poste RTE, ENEDIS, de l'intermittence de la production des éoliennes, etc...

Comment, dans ces conditions, peut-on donner un avis favorable à ce plan sans faire entorse à la loi n° 2021-1104 ? Et par ricochet « inciter » le préfet à autoriser un projet ne respectant pas la loi, fusse-t-elle récente.

Je rappelle que cette loi porte sur la lutte contre « le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets ». Elle a été promulguée le 24 août 2021 et donc s'impose à chacun y compris au promoteur.

Elle interdit dorénavant à toute personne physique ou morale d'affirmer qu'un produit ou un service qu'elle propose est neutre en carbone ou d'employer toute formulation de signification ou de portée équivalente, sauf apporter toute justification nécessaire (article 12 de la loi).

Même l'étude de l'ADEME de 2017, dans laquelle elle avait estimé que l'électricité issue des éoliennes terrestres provoquent l'émission de 14,1kgs eq CO<sup>2</sup>/MWh ([https://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD\\_DOC\\_FR/index.htm?renouvelable.htm](https://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?renouvelable.htm)) n'est plus à jour.

En effet dans cette étude l'ADEME n'a pas tenu compte notamment :

Ni du CO<sup>2</sup> émis pour pallier le phénomène d'intermittence de production éolienne (généralement des turbines à gaz)

Ni du CO<sup>2</sup> émis pour le démantèlement du site éolien tous les 20 ans, démantèlement qui doit être maintenant intégral, fondations comprises

Ni du CO<sup>2</sup> résultant de la destruction des puits de carbone correspondant à l'industrialisation des surfaces occupées (déforestation et destruction de terres agricoles notamment).

Des calculs par projet sont donc nécessaires pour tenir compte du contexte. RTE ne peut le faire mais peut imposer que ceux-ci soient réalisés pour chaque projet individuel soumis à autorisation et enquête publique. Ce n'est pas indiqué dans le plan S3REnr : pourquoi ?

De même il n'y a pas d'estimation des conséquences en terme de CO<sub>2</sub> des travaux envisagés dans ce plan. Pourquoi ?

Il serait paradoxal que les évolutions du réseau RTE et ENEDIS liés à des moyens de production de type éolien ou photovoltaïque conduisent à détériorer le mix énergétique français qui est un des plus performants du monde en termes de sobriété carbone (35,4 kg eq CO<sup>2</sup>/MWh en moyenne sur la période 2018-2020 - données RTE).

Il est donc, me semble-t-il, nécessaire de vérifier si l'évolution des moyens de production sur la région et les travaux induits de raccordement ne provoque pas plus de carbone qu'il n'en évite et si la lutte contre le réchauffement climatique ne passe, finalement, que par le refus du plan S3REnr.

N'oublions pas que les décisions prises seront les conséquences subies par les générations à venir.

Qu'en pensez-vous ?

Bien sincèrement

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Avis S3REnR Auvergne Rhône Alpes

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 14/12/2021 à 10:19

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [chapuismonique47@gmail.com](mailto:chapuismonique47@gmail.com)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20835](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20835)

Avis S3REnR Auvergne Rhône Alpes

je suis contre ce projet :

Zone Natura 2000 à proximité avec Flore et Faune riches, espèces animales (ex : milan royal) et végétale protégées.

D'énormes efforts réalisés par les communes, les usagers pour protéger ces sites , alors un saccage de nos sites protégés ? CELA EST INADMISSIBLE.

Les projets imposés ne respectent pas le monde rural et ses habitants, au contraire, que du mépris et encore du mépris.

Une nouvelle lutte à l'horizon pour nos paysages (même si lignes enterrées, les conséquences sont prévisibles).

Catastrophe écologique et humaine à prévoir.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Commentaires sur le projet

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 21:32

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [cdguyot@gmail.com](mailto:cdguyot@gmail.com)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20830](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20830)

Commentaires sur le projet

Toutes ces infrastructures nouvelles sont sans doute prévues pour raccorder de nombreux parc d'éoliennes terrestres. Ces installations - chacun le sait désormais - sont un non sens environnemental en France : industrialisation éparpillée dans notre région, pollution des terres chez nous, pollution des mines à l'étranger, production intermittente, inefficacité des installations qui ont un rendement de 25%, effets nocifs sur la santé des femmes et des hommes du voisinage, dégradation des paysages, etc... Et l'on voit que l'éparpillement des installations conduit à des investissements colossaux dans des infrastructures qui ne devraient pas exister si la production d'électricité était concentrée dans des centrales nucléaires et des barrages. Et tout cela pour remplacer une production décarbonée stable et pilotable par une production décarbonée instable et non pilotable. Consacrons tout cet argent à des projets plus utiles pour les citoyens.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : contribution S3REnR 63

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 15/12/2021 à 13:43

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [hohanneva@hotmail.com](mailto:hohanneva@hotmail.com)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20849](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20849)

contribution S3REnR 63

Habitante du Puy-de-Dôme, je constate qu'une grande partie de mon territoire est protégé (UNESCO, Natura 2000 etc.). De fait, les « équipements » se retrouvent concentrés sur des territoires qui deviennent asphyxiés, encerclés de ferrailles nuisibles, leur environnement et leur qualité de vie sont détruits sur le long terme, sans parler des paysages, défigurés. Et tout ça pour apporter encore plus d'électricité dans les grands centres urbains à coups de tranchées de raccordements de plusieurs kilomètres quand nous attendons toujours la fibre, que les coupures d'électricité sont récurrentes tous les hivers et que nos conditions de vie de manière générale se détériorent. Serait-il envisageable de réfléchir à entretenir et renforcer l'hydroélectricité, plutôt que de construire des mâts hideux, qui non contents de nous priver la vie, mettent en danger la faune locales ? Et je ne parle pas des nuisances pour les humains et les élevages.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : développement du réseau électrique

**De :** robot giseh - ne pas répondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.cisso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 19:56

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [georgesberaud@orange.fr](mailto:georgesberaud@orange.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20823](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20823)

développement du réseau électrique

Nos campagnes se dépeuplent, les écoles ferment, les services publics, les commerces aussi, les médecins se font rares, les transports collectifs sont pratiquement inexistantes. Il y a certainement autre chose à faire avant d'investir dans un réseau de raccordement des énergies dites vertes et renouvelables. Ce ne sont pas ces mats de ferraille qui vont remplacer les gens au contraire ça les fait fuir. Avant de penser aux raccordements, posez-vous la question des nuisances engendrées par ces usines à énergie et notamment l'impact sur la santé humaine et animale. Si il n'y avait pas l'argent à la clé ce projet n'existerait pas. Ce sont les groupes financiers qui doivent se frotter les mains sur le dos des contribuables et citoyens. Un des rares biens qui nous reste est notre cadre de vie et nos paysages. Nous ne voulons pas de vos éoliennes et devenir ainsi les serfs des grandes métropoles.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : enquete sur Schema régional de raccordement au réseau des ENR

**De :** robot giseh - ne pas répondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messengerie.cisso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 14/12/2021 à 22:30

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [d.trincal@free.fr](mailto:d.trincal@free.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20843](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20843)

enquete sur Schema régional de raccordement au réseau des ENR

A cause des ENR nous voilà obligé de dépenser des millions d'Euros en câbles et postes de transformation. Certaines ENR intermittentes obligent à surdimensionner les câbles et transformateurs pour pouvoir passer un pic, lorsqu'il y a beaucoup de vent ou de soleil. Ces ENR ne servent à rien, en région Auvergne-Rhône-Alpes notamment, car la région AURA produit 2 fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme. Elle est aussi la première région productrice d'électricité renouvelable. Le financement de ces investissements sur le réseau électrique est réparti entre les gestionnaires de réseau (238 M€) et les producteurs d'énergie renouvelable (319 M€). Je suis surpris de constater que les promoteurs ne financent pas la totalité de ces travaux. Ils pourraient largement le faire, vu les subventions accordées aux ENR (MWh éolien terrestre =74€, par exemple). C'est donc le consommateur qui paye ces travaux exorbitant par la taxe CTA et la TURPE , tout ça pour un bénéfice carbone qui reste à démontrer. Le cout du nucléaire est inférieur au cout des ENR, Monsieur Jadot se l'ai fait dire récemment par Mme Salamé sur un plateau télé. Conclusion : il faut faire le grand carénage de nos centrales nucléaires pour prolonger leur durée de vie et limiter les ENR ; c'est le moyen le plus rapide d'atteindre la neutralité carbone à moindre cout. Denis Trincal

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Eoliennes en Auvergne

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 09:32

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [costard.eric@laposte.net](mailto:costard.eric@laposte.net)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20812](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20812)

Eoliennes en Auvergne

Non à ce projet contraire à la loi paysage, à loi Natura 2000, à la ratification de Ramsar, une aberration dans notre logique d'indépendance et autonomie énergétique. Son côté nauséabond sur les oiseaux migrateurs, sur les oiseaux protégés (rapaces, chauves-souris).

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : installation d'éoliennes

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.cso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 03/12/2021 à 16:57

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [paul.faveyrial@orange.fr](mailto:paul.faveyrial@orange.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20760](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20760)

installation d'éoliennes

Les installations d'éoliennes occupent souvent des territoires naturels, dégradent le paysages et apportent des pollutions avec les blocs de béton. Ces blocs qui vont rester indéfiniment comportent des substances chimiques qui vont se retrouver dans les sources d'eau potables qui sont issues des sommets ou sont faites les implantation. Beaucoup d'oiseaux sont aussi détruits. Tout ceci pour un apport en électricité moindre. L'énergie nécessaire a la construction n'est pas neutre ce qui fait douter d'une solution écologique.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Ligne haute tension

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 21:27

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [jacques.soulier@sfr.fr](mailto:jacques.soulier@sfr.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20828](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20828)

Ligne haute tension

Non au projet électrique et éolien

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Ligne

**De :** robot giseh - ne pas répondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 21:07

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [celia-du@live.fr](mailto:celia-du@live.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20825](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20825)

Ligne

Bonjour, Encore une idée pour polluer nos campagnes... A quand cela va s'arrêter... Merci

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : mon opposition ferme à ce projet de raccordement

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messengerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 21:53

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [mhgt@free.fr](mailto:mhgt@free.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20831](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20831)

mon opposition ferme à ce projet de raccordement

Bonjour,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Si l'objectif d'un tel raccordement est de nous "coiffer " par la suite, des parcs éoliens, sachez que l'acceptabilité de la population est en forte baisse : la preuve en est la multiplication des associations pour contrer ces projets ( cf tous les films qui sortent sur le sujet dont le dernier de Bernard de la Villardière, dimanche dernier et les personnalités qui s'engagent contre (par exemple Stéphane Berne et bien d'autres)..

Désormais, tout le monde sait que cela n'a aucun effet sur la baisse des Gaz à effet de serre, bien au contraire. Tout le monde sait que nous avons déjà en France une production décarbonée grâce aux centrales nucléaires (cf les écrits de Jancovici).

Vous savez parfaitement que l' Allemagne, depuis qu'elle a décidé de fermer ses centrales et de s'investir dans l'éolien a rouvert des centrales à Charbons à cause de l'intermittence de cette production. Et c'est ainsi qu'elle est devenue le plus gros pollueur d'Europe à l'heure actuelle.

Par ailleurs, de plus en plus de personnes comprennent maintenant tous les aspects économiques et la manne financière énorme que des promoteurs éoliens empochent avec l'argent public français, pour une production d'électricité nulle, sursubventionnée.

Ayez le courage d'arrêter tout de suite ce scandale environnemental, destructeur et polluant (masse de 1500 tonnes de béton par mat d'éoliennes qui ne seront jamais démantelées), risque de pollution des eaux et pollution par des pâles non recyclables pour l'instant. Soyez respectueux de nos paysages et de la santé des animaux et des habitants. Enfin, pensez à la dévalorisation définitive des biens immobiliers à proximité car personne ne veut acheter une maison à proximité d'une éolienne.

Préservez le tourisme de cette belle région.

Prenez des décisions courageuses. La population est avec vous.

Optez pour le vivant et non pour ces sinistres projets.

Marie-Hélène GERMAIN

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Non à un projet dangereux pour les hommes, les animaux et la biodiversité

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messengerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 12/12/2021 à 21:56

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [epuyjalon@lemouvrrural.fr](mailto:epuyjalon@lemouvrrural.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20807](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20807)

Non à un projet dangereux pour les hommes, les animaux et la biodiversité

Le Mouvement de la Ruralité et son président Eddie Puyjalon refuse de cautionner le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) en Auvergne-Rhône-Alpes. Aujourd'hui, le gouvernement comme le Préfet savent les graves atteintes qu'occasionnent les câbles de raccordement sur de nombreux territoires. Partout en France les témoignages viennent confirmer les fuites de champs électromagnétiques provenant des câbles de raccordement. Les habitants deviennent électrosensibles, les vaches meurent dans d'atroces souffrances et les scientifiques lancent des alertes sanitaires, comme récemment le laboratoire ToxSeek ! Nul ne peut ignorer la réalité des conséquences sanitaires et du crime d'écocide qui se joue aujourd'hui en France. Des milliers de vaches mortes, des habitants malades diagnostiqués électrosensibles et parfois des cancers pédiatriques proches de certaines lignes haute tension et là, le principe de précaution s'impose ! Les fuites de champs électromagnétiques où champs vagabonds avec des contaminations aux terres rares et aux métaux lourds suscitent de graves inquiétudes sur la santé humaine et sur la cause de nombreuses mortalités bovines. Le Préfet, les ministres et tous ceux qui sont en charge de ce dossier en Auvergne-Rhône-Alpes auront à rendre des comptes un jour devant les tribunaux pour avoir en connaissance de cause développé un réseau mortifère avec des énergies polluantes et dangereuses. Nul ne peut ignorer l'alerte sanitaire lancée par le laboratoire ToxSeek, nul ne peut ignorer les alertes internationales, nul ne peut ignorer les problèmes engendrés par le parc éolien des 4 seigneurs en Loire-Atlantique, ceux dans l'Aisne, dans les Côtes d'Armor et en Auvergne récemment. La filière laitière et fromagère sera durablement impacté par la folie de se développer qui impactera de façon formelle la qualité du lait et la quantité produite dans les territoires concernés. Pour toute ces raisons, pour les études ministérielles réalisées en Loire-Atlantique qui attestent de problèmes et pour celles de l'ANSES, il faut aujourd'hui appliquer le principe de précaution et stopper ce projet.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Notre patrimoine

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 14/12/2021 à 08:25

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [patrimoine43@gmail.com](mailto:patrimoine43@gmail.com)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20833](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20833)

Notre patrimoine

L'industrie doit rester dans les zones industrielles les paysages patrimoniaux sont l'atout de notre région, ne gaspillons pas notre chance et préservons notre histoire. les éoliennes condamnent des paysans qui n'ont pas les moyens de résister à une pression financière démesurée. restons responsables de nos acquis !

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Observation sur Schéma SR3EnR

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 19:49

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [bruno.casati03@gmail.com](mailto:bruno.casati03@gmail.com)

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

[/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20822](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20822)

Observation sur Schéma SR3EnR

Sauf mauvaise lecture de ma part de la carte des sites classés de l'Allier, je constate que la commune de Neuilly en Dondon ne figure pas sur cette carte. Cette commune, sise dans un paysage de bocages typiquement bourbonnais, est pourtant classée SITE CLUNISIEN, avec toutes les contraintes de protection du village et de son église en résultant en matière de protection de son environnement, notamment concernant les travaux sur les maisons dans le bourg et ses alentours, avec de plus un périmètre de protection des Monuments historiques, l'église étant elle-même classée. Un projet industriel éolien sur la commune voisine, celle du Bouchaud, met en péril cet environnement paysagé de ce SITE CLUNISIEN. La carte des sites classées doit être rectifiée et celle du Schéma SR3EnR tenir compte de la protection de la commune de Neuilly-En-Donjon et de sa magnifique église romane dans son écrin, la proximité d'un parc industriel éolien à proximité, du fait de la covisibilité induite n'étant pas souhaitable. Bruno Casati

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : opposition au projet : danger santé humaine et animale

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messengerie.cisso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 14/12/2021 à 11:20

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [siouxb@free.fr](mailto:siouxb@free.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20836](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20836)

opposition au projet : danger santé humaine et animale

Mr le préfet, Je vis en Auvergne depuis toujours. Je suis née en Haute-Loire et j'habite actuellement dans le Cantal, sur la commune de Glénat, proche du barrage de saint Etienne cantalès. je m'oppose fermement à tout projet d'extension des lignes électriques et postes sources, postes de livraison car je recueille sur le terrain des témoignages d'agriculteurs qui souffrent déjà de l'impact des lignes à haute tension couplées avec l'installation récente de parcs éoliens. Pour l'enquête que je réalise, j'ai déjà été entendue par l'ARS et je suis à nouveau auditionnée Jeudi 16 décembre. Je joins à ce courrier un échantillon des témoignages d'agriculteurs déjà impactés par les lignes installées et les parcs ENR. Il s'agit de parcs dans le Puy de dôme, ainsi que dans le Cantal. Pour mémoire, notre belle région puise ses ressources économiques dans le tourisme, et dans l'agriculture. ce projet d'usines électriques est néfaste aux deux secteurs. par ailleurs, en tant que militante écologiste, je me suis battue dans la première ZAD de France, SOS Loire Vivante en 1986, et je suis de très près tous les projets qui porter atteinte à la préservation de la nature sur ma terre natale. Notre région est déterminée, et fermement opposée à l'industrialisation des volcans. soyez assurés que nous saurons manifester notre avis sur le terrain, notamment par des consultations citoyennes publiques et officielles, comme nous l'avons déjà réalisé sur la commune de Glénat en 2018. merci de lire attentivement les témoignages joints. Ils font actuellement l'objet d'une enquête par le GPRS.  
Cordialement, sioux berger, Lieu dit le pompidou 15150 glénat

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Réseau énergies renouvelables

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 08:08

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [carda15@orange.fr](mailto:carda15@orange.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20810](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20810)

Réseau énergies renouvelables

Je suis totalement défavorable à la pose de ces réseaux. Préservons nos campagnes, nos territoires nos paysages. Non à tous ces lobbies qui nous volent sur le dos de l'écologie.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Rte

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.cso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 12/12/2021 à 20:39

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [dalesme0444@orange.fr](mailto:dalesme0444@orange.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20806](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20806)

Rte

Je trouve inadmissible de rendre cette région en véritable zone électromagnétique !! Vous savez comme moi des vaches, veaux meurent à cause des champs magnétiques créés par les pertitions électriques !! Ce n'est pas un effet nocebo chez le bétail donc très dangereux chez les humains !!

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Schéma démentiel en terme de coût et d'effets sur les milieux

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.cisso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 15/12/2021 à 11:48

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [michel-n.reynaud@orange.fr](mailto:michel-n.reynaud@orange.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20848](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20848)

Schéma démentiel en terme de coût et d'effets sur les milieux

1) Mix énergétique : Quel gâchis d'avoir pour des motifs idéologiques et de basses politiques réduit la part du nucléaire (pilotable et en bonne partie amortie) au bénéfice des énergies renouvelables (notamment l'éolien et le photovoltaïque, intermittents sans solution de stockage économiquement soutenable) ! Les enseignements du désastreux exemple allemand n'ont donc pas été tirés avec la nécessité de travaux d'infrastructure gigantesque pour amener la ressource du Nord du pays (producteur) vers le Sud (consommateur). Tout citoyen responsable ne peut que refuser une telle dépense, plus encore dans une période où le contexte économique appelle une stricte maîtrise de la dépense publique. Tout le dossier géré en catimini (simulacre de concertation limitée aux professionnels du domaine) n'est qu'une mise en musique des choix désastreux que nos enfants mettront dans 20 ans à notre débit ! 2) Incompatibilité avec le SRADDET AuRA : Le lien entre le présent schéma de raccordement et le SRADDET est mis en avant dans le dossier de présentation. Il en va différemment lorsque l'on se réfère au contenu du SRADDET AuRA :

règle 28 : priorité en matière EnR au développement de la filière bois-énergie, à la méthanisation...

règle 29 : développement maîtrisé de l'énergie éolienne et mise en place d'un observatoire lequel exprime un avis sur la pertinence du projet au préfet ;

règle 34 : préservation des continuités écologiques ;

règle 35 : préservation des réservoirs de biodiversité. Autant de sujets passés à la trappe tout comme les engagements pour une artificialisation nette 0 pourtant retenue comme objectif de base pour protéger les sols. Merci mesdames-messieurs pour cette parodie qui offense la raison.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Schéma S3REnR haute loire - Auvergne

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 20:32

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [fanfi430@gmail.com](mailto:fanfi430@gmail.com)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20824](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20824)

Schéma S3REnR haute loire - Auvergne

Bonjour,

Ce projet va à l'encontre du développement durable car les énergies renouvelables telles que l'éolien ou le photovoltaïque ne sont en rien écologique.

Mettre de l'argent dans ce projet est une foutaise !

J'espère que notre prochain président va ouvrir les yeux et faire abandonner tous ces projets pour faire plaisir à certaines associations soi-disant écolos.

Plutôt investir dans les centrales nucléaires qui produisent elles une énergie décarbonée.

Je suis absolument contre ces travaux qui vont générer des nuisances sur la population animale et humaine du fait des champs magnétiques créés par ces "canalisations" souterraines.

Merci de prendre en compte ma réflexion.

Cordialement

FT

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Sécurité du réseau

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 07:07

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [info.technov@orange.fr](mailto:info.technov@orange.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20808](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20808)

Sécurité du réseau

Le projet S3RenR AURA fait apparaître que la production d'électricité d'origine éolienne allait augmenter fortement dans les années à venir.

La part de cette production grandissant dans le mix énergétique français, le risque d'une défaillance en cascade du réseau RTE, en cas d'arrêt brutal de cette production en période sensible (niveau de consommation appelée proche de celui de la production) va, lui aussi, augmenter.

Quels sont les risques pour le réseau RTE en cas d'arrêt brutal de la production du parc en période sensible (niveau de consommation appelée proche de celui de la production) ?

Les spécialistes de RTE ont certainement des outils puissants de gestion prévisionnelle de la courbe de charge, mais ces outils ne seraient-ils pas inefficaces en cas de cyber attaque destinée à stopper brutalement de façon notable la production des éoliennes terrestres (et plus tard maritimes même si cet aspect n'est pas envisageable sur la région AURA).

Sauf erreur de ma part, le réseau électrique français migre petit à petit d'un pilotage analogique vers un pilotage numérique.

Concrètement, les organes informatiques communiquent via un réseau classique TCP/IP, le protocole de communication d'Ethernet et de tout l'Internet, avec des serveurs connus et des outils de communication (Ethernet) standardisés.

Si, généralement, ils sont protégés par un VPN, les générateurs tels les éoliennes ou les parcs photovoltaïques constituent le maillon faible sécuritaire des réseaux d'ENEDIS et de RTE du fait que leurs réseaux respectifs communiquent.

Une telle interruption brutale est-elle possible ? Une attaque permettant à un agresseur d'éteindre un site topologiquement sensible ou à fortiori plusieurs parcs simultanément, et de faire tomber par effet domino d'autres secteurs du réseau de transport de toute une région est-elle réaliste ? Les éléments ci-dessous incitent à répondre oui à cette question.

Déjà l'isolement géographique des structures de SAINT NICOLAS DES BIEFS

ne facilite pas la surveillance physique et logicielle de ces structures.

Ensuite les reventes de parcs éoliens sont monnaie courante (c'est ce que la société BAYWA RE, par exemple a clairement expliqué lors d'une réunion d'information publique sur la LOIRE).

Les préfetures et RTE sont-ils systématiquement informés de ces transactions et donc de la nationalité des nouveaux propriétaires, de leurs opérateurs ? Sont-elles destinataires des mesures de prévention prises par ces nouveaux exploitants contre des cyber attaques ?

Pour l'Agence internationale de l'énergie, la transition qui passe par le développement des renouvelables, dont la production est intermittente pas nature, représente un véritable danger pour les réseaux électriques. Elle insiste notamment sur le besoin de flexibilité de ces réseaux et leur renforcement face aux cybers attaques et aux catastrophes naturelles.

Même en France un tel scénario n'est pas une utopie. Début 2018, un malware a été détecté dans une ferme éolienne française. Cette porte d'entrée devait permettre au logiciel malveillant de pénétrer dans le réseau de distribution électrique géré par Enedis. L'attaque contre cette infrastructure civile critique a heureusement échoué. Après plusieurs mois d'enquêtes, les services français ont attribué cette intrusion à un groupe de hackers russes baptisé "APT29" ou "Cozy Bear". Dans une enquête publiée le 23 juin, L'Express revient sur cet épisode illustrant la doctrine française en matière de cyberattaque.

[https://lentreprise.lexpress.fr/high-tech-innovation/entre-moscou-et-paris-la-cyberguerre-est-declaree\\_2128786.html](https://lentreprise.lexpress.fr/high-tech-innovation/entre-moscou-et-paris-la-cyberguerre-est-declaree_2128786.html)

Ces quelques éléments conduisent donc à penser que l'on doit considérer les sociétés d'exploitation de parcs éoliens et celles propriétaires de ces parcs comme des OIV (Opérateurs d'Importance Vitale). De ce fait, elles sont donc soumises aux dispositions de l'Article L1332 du code de la Défense sur la sécurité informatique obligatoire.

Citons notamment l'article L1332-1 (Version en vigueur depuis le 20 décembre 2013)

Les opérateurs publics ou privés exploitant des établissements ou utilisant des installations et ouvrages, dont l'indisponibilité risquerait de diminuer d'une façon importante le potentiel de guerre ou économique, la sécurité ou la capacité de survie de la nation, sont tenus de coopérer à leurs frais dans les conditions définies au présent chapitre, à la protection desdits établissements, installations et ouvrages contre toute menace, notamment à caractère terroriste. Ces établissements, installations ou ouvrages sont désignés par l'autorité administrative.

(Loi 2005-1550 du 12 décembre 2005 art. 3 : Les dispositions du présent article produisent effet à compter de l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires désignant l'autorité administrative compétente. Cette autorité administrative a été désignée par le décret n° 2006-212 du 23 février 2006 publié au JORF du 24 février 2006)

Or ces éléments ne sont pas inclus dans l'étude des dossiers de demande d'autorisation déposés par tous les opérateurs qui exploiteront des installations de production électrique par des éoliennes, afin de vérifier qu'ils prennent bien en compte l'indisponibilité suite à des incidents qui risqueraient de diminuer le potentiel de guerre ou économique, la sécurité ou la capacité de survie de la nation. (Article L1332 du « Code de la Défense sur la sécurité informatique »).

Pourquoi, tout comme dans les enquêtes publiques projet par projet, ce point n'est-il pas évoqué dans le plan S3REnR AURA ?

N'est-il normal que chaque citoyen ait connaissance de ce risque et puisse se faire une idée des mesures prises pour le supprimer, tant par les futurs producteurs que par RTE ?

Quels sont les dispositions prises pour faire en sorte que les autorités compétentes aient à minima chaque année une information actualisée sur les mesures prises par l'exploitant et le propriétaire « en cours ».

Car il appartient bien aux exploitants d'éoliennes de coopérer à leurs frais dans les conditions définies au présent chapitre, à la protection desdits établissements, installations et ouvrages contre toute menace, notamment à caractère terroriste. (Loi 2005-1550 du 12 décembre 2005 art. 3). RTE est-il soumis aux mêmes règles ? RTE a-t-il mission de contrôler les mesures prises par les exploitants de parcs éoliens ?

Compte tenu des conséquences pouvant mettre en cause l'équilibre énergétique électrique relevant de la défense nationale, comment les services RTE et ceux du Préfet de la Zone de Défense prennent-ils en compte ces dangers et imposent-ils les actions nécessaires et suffisantes à mettre en place ?

En cas de sinistre, les organismes représentatifs des utilisateurs d'énergie électrique, seraient en droit d'agir en recherche de responsabilités, si le traitement des dossiers s'avérait non conforme aux tests légaux et réglementaires.

Je suis donc très étonné que ces aspects sécuritaires soient totalement absents dans un plan prévoyant une augmentation des puissances produites donc du risque de déséquilibre du réseau.

Bien sincèrement

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : suivre les recommandations de l'Autorité environnementale

**De :** robot giseh - ne pas répondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.cisso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 09/12/2021 à 09:15

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [annecollet.toty@free.fr](mailto:annecollet.toty@free.fr)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20786](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20786)

suivre les recommandations de l'Autorité environnementale

Il me semble, comme le fait remarquer, sous d'autres termes, le dossier de l'Autorité environnementale, que ce projet met la charrue avant les boeufs : comment peut-on prévoir le renforcement ou la création de lignes de transport d'électricité, souterraines ou aériennes, alors qu'on ne sait pas encore où seront développer les nouvelles EnR ? Le SRADDET et les différents SCoT qui limitent ou oriente le développement des EnR ne sont pas pris en compte.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Éoliennes Tortebesse Briffons

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 11:35

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [najelu63@orange.fr](mailto:najelu63@orange.fr)

[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20816](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20816)

Éoliennes Tortebesse Briffons

Bonjour, les éoliennes et les champs magnétiques générés par les câbles 20 kv noyés dans l'eau apportent des nuisances encore sous estimés aujourd'hui. Dans le cadre du principe de précaution nous vous demandons de stopper tous les projets éoliens en cours. Merci.

**Sujet :** [DREAL Auvergne-Rhône-Alpes] Propose : Stop au massacre provoqué par les Enri et leur connexion au réseau

**De :** robot giseh - ne pas repondre (par centre serveur SO) <robot-giseh.messengerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Date :** 13/12/2021 à 14:55

**Pour :** reseaux-electriques-aura.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

(ceci est un message automatique)

Message de la part de [michelle.hertogen@outlook.be](mailto:michelle.hertogen@outlook.be)  
[http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=20818](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=20818)

Stop au massacre provoqué par les Enri et leur connexion au réseau

Alors que l'on demande de préserver le plus la nature, les sols, la biodiversité et la ressource la plus vitale sur terre : l'eau, vous artificialisez les sols à grands frais (prix des câbles) et vous provoquez des champs électromagnétiques qui rendent malades ou provoquent des cancers chez les animaux et les humains et vous polluez l'eau de surface et souterraine. La décentralisation des ENR n'est pas compatible avec le futur de notre planète qui demande tout le contraire : la centralisation et la préservation maximale de la nature intègre et intacte de l'intervention humaine.